



Communiqué de Presse SNEP-SNES-FSU 77 :

Chelles, la DSDEN 77 interdit une réunion d'information aux parents d'élèves et enseignants ! Quand l'administration ne sait plus quoi faire pour empêcher les mobilisations... 14-03-2019



Malgré l'accord du Conseil Départemental de Seine-et-Marne pour l'utilisation d'une salle dans le collège de leurs enfants afin d'informer l'ensemble des parents d'élèves des conditions de rentrée 2019-20, les **associations de parents d'élèves des collèges de Corot, Europe et Weczerka se sont vues refuser l'accès à l'établissement scolaire par la DSDEN 77** (Direction des Services Départementale de l'Education Nationale).

Les principaux des 3 établissements chellois ont expliqué aux parents d'élèves élus que cette réunion d'information n'aurait pas lieu ! Pire, les parents d'élèves élus souhaitaient distribuer un mot d'information à l'ensemble des parents des 3 collèges : refusé encore une fois par l'administration des collèges.

Le SNES-FSU et le SNEP-FSU dénoncent ces manquements. En effet, selon l'article D-111-9 du code de l'éducation, les services de **l'Education Nationale n'ont pas à refuser la distribution de documents agrafés et mis sous plis par les fédérations de parents d'élèves.**

De même, dans la circulaire n° 2006-137 du 25-8-2006 il "ne s'agit en aucun cas d'exercer un contrôle a priori portant sur le fond [des documents distribués]. Le directeur d'école ou le chef d'établissement n'a pas à s'interroger sur l'opportunité de diffuser les documents émanant des associations de parents d'élèves. **Ces refus successifs montrent que les parents d'élèves n'ont plus le droit à une information libre au sein des établissements de leurs enfants.**

Ce collectif (parents/enseignants) dénonce :

Pour les collèges, « Chelles en colère » dénonce une diminution des dotations horaires globales (DHG) face à une augmentation des effectifs, ce qui promet pour la rentrée des classes surchargées. Au collège Weczerka, l'établissement n'est même pas prévu pour accueillir les 850 élèves prévus à la rentrée, la sécurité des enfants est à questionner.

En lycée, les classes débordent déjà et la réforme du bac va détruire les filières. Cette sélection des élèves accentuée par ParcoursSup n'est pas acceptable. D'autant plus que les Centres d'information à l'Orientation (CIO) sont démantelés.

Pour le 1^{er} degré : la fermeture de 10 classes à la rentrée 2019 contre seulement 4 ouvertures, des classes surchargées même dans des établissements anciennement classés en éducation prioritaire. Mais aussi des postes de RASED supprimés et avec 300 élèves en situation de handicap une seule référente MDPH sur toute la ville.

Des actions sont déjà prévues dans les semaines à venir :

- ➔ Jeudi 14/03/2019 : nuit des écoles, plus de 10 écoles primaires seront occupées dans le but d'informer les parents d'élèves. Les collèges sont malheureusement privés de ce droit mais se réuniront devant le collège Corot pour dénoncer cette privation du droit à l'information. En lycée les professeurs occuperont leurs établissements
- ➔ Dimanche 17/03/2019 : manifestation dans la ville de Chelles
- ➔ Vendredi 22/03/2019 : journée établissements morts (les parents d'élèves en signe de contestation ne mettent pas leurs enfants à l'école ce jour-là)

Rappel des mobilisations éducation des établissements de Chelles :

- Une AG du 13 février 2019, le collectif « Chelles en colère » a été constitué par des parents d'élèves et des professeurs de la maternelle au lycée.
- Manifestation le 16/02/2019 sur la ville de Chelles avec 400 participants,
- Une AG le 19/02/2019 avec une centaine de participants une grève massive sur la ville avec 220 grévistes sur 275 dans les premier degré, 50% de grévistes au collège Weczerka, 82% de gréviste au collège Corot et 89% de gréviste au collège de l'Europe.

Contacts :

Marilou Permingeat (SNEP-FSU 77) : 06 71 63 73 93 / s2-77@snepfusu.net

Maud Coutant (SNES-FSU 77) : 77s2@gmail.com